

Assemblée générale des parents
13 septembre 2023 - 19 h 30
École du Mistral - Local B-301 ou à distance
[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Présences
3. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2022 (*document déposé à la réunion*)
6. Rapports annuels :
 - Conseil d'établissement
 - Comité de parents
7. Présentation des activités de l'école
8. Procédure d'élection aux postes de représentants au conseil d'établissement
9. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élections et d'un ou d'une secrétaire d'élections
10. Élections : 3 postes à combler
11. Remerciements adressés aux membres sortants
12. Nombre de représentants des parents au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025
13. Antécédents judiciaires
14. Période de questions
15. Date de la prochaine assemblée générale et première rencontre du CÉ
16. Clôture de l'assemblée

Visitez notre site Internet

<https://mistral.cssphares.gouv.qc.ca/>



« TOUS ENSEMBLE POUR L'ENGAGEMENT, L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL »

RESPECT – AUTODÉTERMINATION - COLLABORATION